N°9 MARS-AVRIL 2021

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental



ROUTE, PMI, FIBRE, PISTE LONGUE ...

UN DÉPARTEMENT ÉQUIPÉ ET CONNECTÉ



COVID-19 Le Conseil départemental toujours mobilisé



Partenariat entre le CNAM et la mairie de Tsingoni

Le CNAM (Conservatoire national des arts et métier) de Mayotte et la mairie de Tsingoni ont signé une convention relative à l'ouverture d'une formation professionnelle sous l'égide de la Vice-Présidente Mariame SAID. La convention porte sur l'ouverture d'un titre RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles, niveau Bac+2) en accompagnement social et professionnel. Il s'agit d'amener d'une part le personnel communal qui exercce dans le domaine de l'insertion et de la cohésion sociale à assurer pleinement leurs missions et d'autre part à former les demandeurs d'emploi dans le but de disposer d'une ressource humaine qualifiée et opérationnelle d'ici à 2023. La formation a déjà débuté à la MJC de Mroalé et le CNAM a mis à disposition les moyens d'accompagnement pédagogique et technique pour maximiser la réussite des dix stagiaires.

Des chèques cadeau pour consommer local



Dans le cadre du plan de relance touristique, le Conseil départemental et le Comité du tourisme (CDTM) ont entrepris des opérations inédites pour soutenir les professionnels du secteur.Le CDTM a offert des chèques cadeau baptisés «Le repos des héros». Un dispositif de remerciement des professionnels de santé, des pompiers et des agents mobilisés pendant la crise de la Covid-19 l'an dernier avec 10 000 bons gratuits à raison de 60 euros l'unité. Ceux-ci sont à dépenser dans les structures du tourisme et de loisirs de Mayotte afin d'inciter à consommer local. Une liste est ainsi établie de prestataires habilités à recevoir les bons grâce à une démarche innovante entre le CDTM, les autres offices et structures touristiques engagés dans le projet.



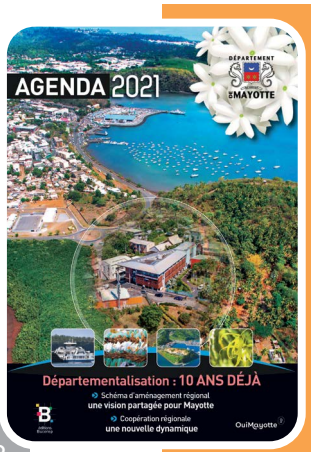
86 millions d'euros pour relancer l'économie

La crise sanitaire sévissant toujours, il est temps de reconstruire l'économie. D'où le plan de relance économique proposé par le gouvernement afin d'évaluer l'impact de cette crise sanitaire et de proposer des solutions aux différents acteurs économiques. Le Plan de relance prévoit 86 millions d'euros pour Mayotte. Trois axes sont prioritaires pour proposer des solutions pérennes et répondant aux attentes des acteurs économiques : la mise en œuvre des mesures de reprise avec un nouveau dispositif d'aides à destination des entreprises ; les mesures de relance à travers les concours financiers de l'Etat, de l'Union européenne et du Département ; le département proposant, de son côté, une dynamisation du contrat de convergence et de transformation du territoire. Une action partenariale forte associant Etat, département, intercommunalités et Chambres consulaires sera privilégiée.

Tout pour la réussite des étudiants et lycéens

La Direction des politiques scolaires et universitaires (DPSU) du Conseil départemental a mis en place une nouvelle organisation pour mieux accompagner les jeunes mahorais poursuivant leurs études hors de Mayotte. Une application de gestion de bourses BIKA est en ligne avec des modules Extranet, Internet et de paiement afin de permettre à chaque gestionnaire de suivre plus facilement les étudiants dont il a la charge. Une Commission d'octroi des bourses et des aides (COBA) se tient une fois par mois pour vérifier la situation des étudiants au cas par cas avant la mise en paiement. Et pour valoriser les diplômés la DPSU organise des «Journées nationales des diplômés en Métropole». La 5ème édition du nom a eu lieu à Montpelier en février 2020, juste avant la crise. La Réunion a accueilli sa 1e édition le 12 février dernier, organisé par la Délégation de Mayotte à la Réunion *(lire en page 3)*. Un appel à projet est lancé à destination des associations d'étudiants sises en Métropole. Un service d'écoute psychologique basé à Paris va également être proposé aux étudiants.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE
DÉPARTEMENT MAYOTTE
DGA Pôle Développement Economique, Attractivité du Territoire et Formation
Direction des Politiques Scolaires et Universitaires
Tél. : 0269 64 93 00
Accueil du public
Lundi à jeudi : 07h30 à 11h30
Vendredi : 07h30 à 11h00



Agenda 2021 : à vos marques (pages) !

Tous les ans, à la même période, le Conseil départemental publie son Agenda papier annuel, édité dans le cadre d'un marché avec le groupe Bucerep. Ce document, disponible en début d'année, rassemble un semainier annuel et des informations pratiques sur le territoire et l'institution départementale : trombinoscope, liste des instances départementales, parlementaires, maires, mais aussi les services de l'Etat. Les données démographiques et historiques sur l'ile de Mayotte sont aussi présentées. Après «2015-2020 : de grands projets pour aujourd'hui et pour demain» l'an dernier, cette nouvelle édition propose trois cahiers thématiques d'une vingtaine de pages: «Départementalisation : 10 ans déjà», «Schéma d'aménagement régional une vision partagée pour Mayotte», «Coopération régionale : une nouvelle dynamique». Un semainier permet de noter ses rendez-vous en ayant toujours Mayotte à l'esprit. Quelques Agendas sont encore disponibles à la Direction de la communication (sur demande, dans la limite des stocks disponibles) et en ligne sur : www.cg976.fr (https://publications.cg976.fr/agenda/).

DEUX QUESTIONS À



Soibahadine Ibrahim Ramadani,

Président du Conseil départemental de Mayotte

Vous avez présenté vos Vœux aux mahorais le 14 janvier. Qu'en retenir ?

D'abord, on ne peut pas dissocier ces Vœux, du contexte sanitaire particulièrement préoccupant et qui s'est encore compliqué depuis quelques semaines, avec le reconfinement. Il est donc essentiel de rappeler aux habitants de Mayotte des messages simples : le respect des gestes barrières et des distanciations sociales bien sûr, le respect du confinement même si je sais que c'est parfois difficile ; la vaccination pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier. J'ai d'ailleurs tenu à faire passer ce message lorsque je me suis moi-même fait vacciner pour appeler les habitants, et particulièrement nos anciens, à faire confiance à la science. Face à cette crise, nous avons fait tout notre possible pour agir sur trois fronts : sanitaire, social et économique. Un chiffre témoigne de l'ampleur de notre effort dans cette gestion de crise de la Covid-19 : ce sont plus de 20 millions d'euros que le Conseil départemental y a consacré. Et dans cette deuxième phase, aux côtés des autorités étatiques et sanitaires, nous souhaitons bien sûr apporter notre contribution à cette situation très difficile en particulier pour les plus modestes. Au-delà de cette crise qui mobilise légitimement toute notre attention, j'ai insisté plus particulièrement sur deux projets qui me tiennent à cœur. Celui de procurer à nos enfants, une éducation de qualité et ouverte à l'international. Nous voulons notamment faire profiter nos jeunes et nos ressortissants d'un apprentissage international en lien avec les pays de la zone qui partagent les mêmes affinités linguistiques comme le swahili et qui pratiquent de surcroît le français, l'anglais ou le portugais. Par ailleurs, s'agissant de la superficie de notre territoire, d'autres modes de transport doivent être envisagés afin de désengorger réellement les axes routiers. Ainsi, ai-je demandé à mes services d'étudier les conditions de création d'un réseau de transport ferroviaire reliant les grands axes du territoire. Une délibération cadre a été adoptée en ce sens.

Quels acquis de ces dernières années vous semblent à retenir ?

C'est un exercice très difficile car un bilan, c'est un tout… Nous avons par exemple normalisé le partenariat et les relations avec l'Etat, à Mayotte comme à Paris, ce qui nous a permis d'obtenir des avancées significatives dans de nombreux domaines : assainissement des finances départementales, recentralisation du RSA, labellisation du musée de Mayotte, mais aussi de réaliser un travail collaboratif fructueux : gestion des mouvements sociaux, mise en place du GIP de la MDPH et du CARIF-OREF, gestion de la crise de la Covid 19, Contrat de Convergence avec à la clef 1,6 milliard d'euros. Nous avons réussi à sécuriser le marché des transports scolaires pour garantir le transport de nos enfants dans les meilleures conditions pour la rentrée prochaine. Un effort de rattrapage sans précédent a été réalisé sur les équipements (routes, PMI, infrastructures….). Tout ce travail patient et parfois discret s'est inscrit dans la durée, au service de tous les mahorais.

«Des relations normalisées avec l'État»

EN IMAGES

Quand le pôle d'excellence rurale de Coconi «distille» ses premières images. Le Conseil départemental encourage l'émergence d'une zone d'attractivité économique et touristique, au centre, avec l'agriculture en activité centrale.





Le STM se modernise. Déployée progressivement, la nouvelle billetterie permet d'embarquer avec un ticket bientôt disponible sur votre smartphone.



Une première journée des diplômés réussie à la Réunion grâce à la Délégation de Mayotte. L'Université de La Réunion ne compte pas moins de 1000 étudiants en provenance de Mayotte.

CRISE SANITAIRE



Le Conseil départemental toujours mobilisé

Face à cette nouvelle vague de la pandémie, le Conseil départemental se veut plus que jamais mobilisé. D'abord avec des aides sociales de droit commun : un certain nombre de dispositifs de solidarité existent et vont être plus fortement sollicités : secours d'urgence, aides exceptionnelles (mobilier et électroménager), secours exceptionnels (SE), allocations mensuelles (AM), Fond de solidarité logement, allocation personnes âgées d'urgence, aide à l'adaptation et à l'amélioration des logements (FASAAL), appels à projets de soutien aux structures personnes âgées et handicapées, renforcement de l'action cadiale dans les signalements de situations de précarité (familles isolées...). Face à la situation économiquement contraignantes, certaines mesures du plan de reprise sont déployées immédiatement en soutien aux entreprises directement impactées, d'autres devront attendre la fin du confinement pour être opérationnelles. Des actions de sensibilisation aux distances physiques seront conduites à la barge.

VŒUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« Agir pour notre territoire et ses habitants »



Des Vœux 2021 placés sous le signe particulier de la crise sanitaire qui continue de sévir. Une évocation des réalisations et des perspectives autour des thèmes de la coopération, du développement économique et territorial de Mayotte.

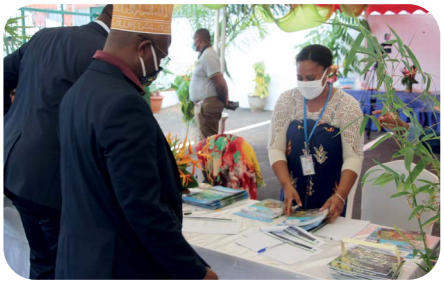
Devant un parterre de personnalités, Préfet, Recteur, représentants des organismes consulaires, maires, parlementaires…, et sur un site inédit, le parking du cinéma «plus vaste pour tenir compte des contraintes sanitaires », le président du Conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani a présenté ses vœux à la population mahoraise. Evoquant d'emblée cette période particulière, avec la Covid-19, le président a cité «un chiffre qui témoigne de l'ampleur de notre effort dans cette gestion de crise de la Covid-19 : ce sont plus de 20 millions d'euros que le Conseil départemental y a consacré».

Citant aussi la présidence des RUP en 2020 (lire page 12), le président s'est ensuite attaché à rappeler la situation de 2015 avec de nombreux mouvements sociaux internes et externes. « Notre administration s'est stabilisée, notre majorité s'est renforcée, et nos investissements ont été confortés» a-t-il indiqué, avec fierté, citant l'assainissement des finances départementales, la réorganisation des services ou la normalisation des relations avec l'Etat. La politique culturelle fortifiée (vers une culture de la connaissance) et la coopération régionale ont également été citées.



Les nombreuses réalisations en investissement ont été détaillées : soutien à la piste longue (80 millions d'euros), modernisation du STM, livraison de PMI, d'un quai de transfert, couverture du territoire en haut débit, électrification rurale… Du point de vue du développement de Mayotte, le président a souhaité la création d'une compagnie aérienne fortement mahoraise, l'inscription du port de Longoni dans le projet gazier du Mozambique, la construction d'équipements en vue des Jeux des Iles 2027 à Mayotte. Il s'est attardé sur deux dossiers emblématiques : la demande qui sera faite à la CCI de l'ouverture d'un centre de langues pour tous et celle faite aux services départementaux d'étudier les conditions de création d'un réseau de transport ferroviaire pour relier les grands axes du territoire (acté dans une délibération du 25 février 2021). Avant de conclure, ému, évoquant ces derniers Vœux de la mandature, «le nécessaire débat démocratique ne doit pas nous détourner de l'essentiel : agir pour notre territoire, ses habitants, dans le respect de chacun»,









Difficile de résumer une année aussi particulière que 2020, marquée (voire percutée) par le contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19. Retour en quelques images clefs sur les temps forts de 2020.



Février 2020. Inauguration du bureau de la coopération décentralisée à Tananarive en présence du ministre Jean-Yves Le Drian. Avec la volonté d'ancrer davantage Mayotte dans son environnement régional et d'œuvrer pour sa reconnaissance internationale, le Conseil départemental a approuvé un programme d'ouverture de ses bureaux de la coopération décentralisée dans les pays environnants. Une délibération du 29 mai 2019 officialise cette démarche.



Février 2020. Premier acte symbolique de la présidence de Mayotte, lors de la passation à Saint-Martin, les élus Mohamed Sidi, Ali Debré Combo et Halima Mdallah Bamoudou déposent symboliquement une gerbe sur la tombe d' Aline Hanson, ancienne présidente de la collectivité de Saint-Martin.



Novembre 2020. Le Conseil départemental apporte sa contribution à la réalisation de la piste longue en investissant 80 millions d'euros.



Octobre 2020. Inauguration de la PMI d'Acoua en présence du secrétaire d'Etat Adrien Tacquet lors de sa visite sur l'île. Dix opérations de PMI, construction ou rénovation et un CMS ont été engagées, pour un montant global de 25 millions d'euros dont 11 millions de financement européen.







Mars/Juillet 2020. Colis alimentaire, aides économiques, distribution des masques, information des usagers, équipement sanitaire… Le conseil départemental se mobilise au quotidien face à la pandémie.



Septembre 2020. Invest in Mayotte à Paris précède le 3e Forum économique à Mayotte, des moments forts pour parler concrètement attractivité du territoire



Septembre 2020. 3 axes stratégiques sont présentés pour positionner le Département en tant que pivot du développement agricole du territoire.



Juin 2020. Un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs est adopté. A partir d'un état des lieux, il propose une stratégie globale et des mesures concrètes pour développer la filière touristique et conforter la destination Mayotte.



Septembre 2020. Les 37e Journées européennes du patrimoine permettent de redécouvrir le tombeau du dernier sultan de Mayotte Andriantsoly dans le parc Mahabou.

S'équiper pour aujourd'hui et demain

Rattraper le retard pour être attractif, compenser progressivement les déséquilibres territoriaux, équiper Mayotte dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, doter le territoire des atouts nécessaires à son développement (piste longue, port de Longoni), faire du haut débit pour tous un outil de services et d'usages…. Autant d'objectifs que poursuivent les choix de la mandature. Le schéma d'aménagement régional (SAR), fort d'une concertation innovante, en sera une traduction opérationnelle pour penser le territoire aujourd'hui et demain.

Le Conseil départemental demeure aussi un partenaire attentif des communes et des intercommunalités : plus de 30 millions d'euros ont été accordés aux communes et collectivités locales en 2018 et 2019 ; près de 30 millions aussi octroyés au titre du contrat de convergence et de transformation. Autant de moyens qui visent à faire ensemble de Mayotte un territoire moderne, connecté et résilient.



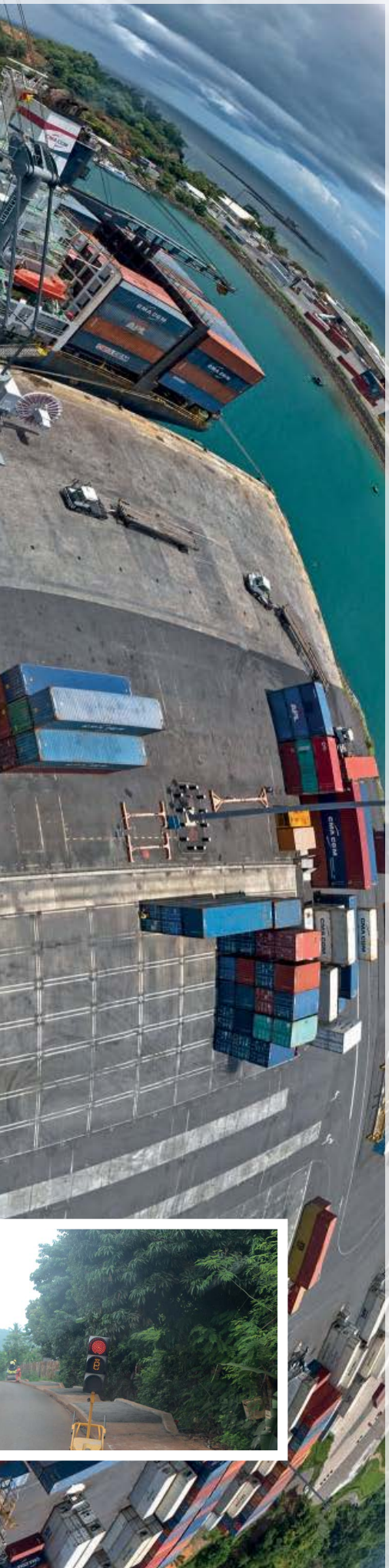






En bonne(s) voie(s)

90 % des routes désormais en bon état, c'est un des chiffres symboliques à retenir de la récente inauguration du tronçon de la RD 6 récemment rénové dans le cadre de la politique d'entretien et de rénovation des voiries du Conseil départemental.



Le réseau routier départemental de Mayotte est composé de 21 routes départementales – les RD – dont le linéaire représente 144 km au total. Ce réseau routier départemental possède des caractéristiques dites de moyenne montagne (étroitesse et sinuosité principalement) accompagnés de problèmes d'empiètement et de circulation piétonne. Pour l'entretien, l'exploitation du réseau routier, l'Etat et le Conseil départemental mettent en commun leurs moyens respectifs. L'Etat fournit ainsi les moyens humains et matériels, le Département assure l'immobilier et du matériel.

L'Etat et le Conseil départemental assument, chacun au titre de leur compétence, toutes les charges d'intervention sur leurs réseaux, au travers d'une convention. L'inauguration d'un tronçon de route rénové au sud a été l'occasion pour le président du Conseil départemental de rappeler ces chiffres significatifs : 90 % des routes (départementales) soit 130 km sont en bon état. 4 % seulement affichent un état moyen soit 6 km. Enfin, 6 % des routes soit 8 km sont à rénover. Des chiffres à mettre en parallèle de ceux de 2015 : 50 % du réseau était alors en très mauvais état ; 30 % en état moyen et 20 % seulement apparaissait en bon état.

«La remise à niveau à court terme représentait un effort financier important de 8 millions d'euros/an sur 4 ans, soit 32 millions d'euros et 15 millions supplémentaires pour les ouvrages hydrauliques » a rappelé Soibahadine Ibrahim Ramadani, évoquant un budget global de 65 millions d'euros dont 5 millions de subvention de l'Etat. *«Un effort sans précédent »* a-t-il souligné. Durant six ans, le Conseil départemental a conjugué l'entretien préventif (sur des petites portions de route moyennement dégradées) et curatif quand la route est abimée et qu'il faut alors reconstituer de véritables couches de roulement. Un programme d'aménagement des traversées des agglomérations dont les études sont en cours doit désormais permettre de répondre à la problématique de sécurité et d'amélioration des espaces paysagers. Le coût prévisionnel de ce programme représente 40 millions d'euros. Le Département envisage enfin de lancer sans tarder les études de requalification des routes départementales, l'objectif étant de permettre l'accueil et la circulation des bus grands gabarits et des poids lourds sur l'ensemble du réseau routier, en toute sécurité.

PAROLE D'ÉLUE



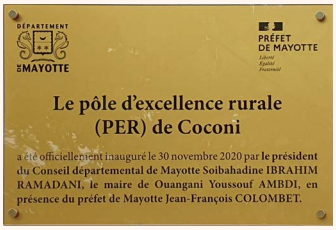
Fatima Souffou,
1e vice-présidente,
administration générale,
infrastructures et transports

«Equiper Mayotte est essentiel. Les infrastructures sont un des points forts de l'action départementale dans un contexte où les spécificités du territoire nécessitent des travaux parfois exceptionnels. L'effort sans précédent sur les routes départementales mérite tout particulièrement d'être cité : nous comptons à ce jour 130 km de nos 144 km de routes départementales en très bon état. Et une politique d'entretien préventif et curatif régulière. La piste longue, annoncée par le président de la République, est amorcée: le Conseil départemental y consacre une enveloppe exceptionnelle de 80 millions d'euros avec la volonté que ce chantier vital pour Mayotte voit le jour dans les meilleurs délais. Equiper le territoire pour lui permettre de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, c'est aussi aménager les PMI, les pôles d'échanges, le pôle d'excellence rurale, les quais de transferts, la couverture du territoire en haut débit, la réhabilitation bien avancée de la salle de cinéma ou le port de Longoni que nous entendons moderniser… La perspective des Jeux des Iles 2027 à Mayotte sera un accélérateur de cette démarche d'aménagement avec notamment la future piscine olympique. Le schéma d'aménagement régional porte une partie de cette ambition d'ensemble, qui concerne aussi bien les transports, l'habitat ou l'économie».

Le Pôle affirme son excellence (rurale)







Le pôle d'excellence rurale de Coconi (PER) a été inauguré le 30 novembre dernier par le président du Conseil départemental, le préfet et le maire de Ouangani.

«Ce projet est une initiative de longue date qui résulte des efforts conjugués et soutenus de tout ce que Mayotte connaît de forces vives dans le domaine agricole. Il s'agit d'abord d'un outil à destination des territoires ruraux, pour répondre aux enjeux de ces espaces, en particulier ceux liés à leurs mutations, et pour impulser un dynamique économique pourvoyeuse d'emplois» a rappelé le président.

Le PER a nécessité la mobilisation d'une enveloppe globale de 4,6 millions d'euros, partagée entre le Conseil départemental et l'Etat. Le site recense un centre de distillation et de promotion de la filière ylang (et d'autres produits) avec un laboratoire d'analyse propre, propice donc aux activités touristiques. Avec ce Pôle le Conseil départemental souhaite fortifier un agropole local pour Mayotte, avec la mise en place d'un outil au service des producteurs pour un maintien des emplois liés à la production (cueilleuses, distillateurs...) mais aussi pour de possibles créations d'emplois techniques, commerciaux et touristiques au sein même de la structure ; l'affichage de l'excellence et la spécificité mahoraise par rapport aux autres pays producteurs, en termes d'innovation dans le domaine des plantes à parfum ; la recherche de nouveaux procédés de distillation sur les autres produits comme le jasmin ; enfin, la préparation aux formations supérieures dans le domaine des plantes remarquables en partenariat avec les chercheurs et les universitaires. La présence au sein d'un même complexe d'outils de production, de recherche, de transformation et d'une plateforme de préparation à l'export et à la vente directe représente - chacun en a convenu - un atout considérable au cœur de la commune de Ouangani et du Centre, reconnus pour leur potentiel agricole. Une signature de convention entre le Conseil départemental, l'Office du tourisme du Centre Ouest et le Comité départemental du Tourisme a clôturé cette matinée inaugurale.

LES PMI : un pilier de l'activité départementale en perpetuelle évolution



Combani

Une nouvelle PMI opérationnelle

Le Conseil départemental dispose d'un réseau de 22 centres de service de protection maternelle et infantile (PMI) et d'un centre médico-social. Les PMI restent les « services phares » du département en matière de prévention sanitaire et sociale et n'ont cessé d'évoluer depuis leur création à Mayotte en 1980. A l'issue des diagnostics réalisés sur les PMI en 2015, qui montraient les besoins criants dans ce domaine tant sur le plan de la construction que de la réhabilitation, le Conseil départemental a su afficher un réel dynamisme pour répondre au mieux aux attentes fortes de la population dans ce domaine. A cet effet, 10 opérations ont été programmées, évaluées à 25 Millions d'euros dont 11 millions d'euros de financement européen. Après deux ans de travaux, la PMI de Combani qui faisait partie de ces 10 opérations, a été officiellement inaugurée par le Président du Conseil départemental, Soibahadine Ibrahim Ramadani, le 4 décembre 2020 et tombe à point nommé en cette période de crise sanitaire. Le coût d'investissement est estimé à hauteur de 1.4 Millions d'euros dont 784 000€ au titre du programme FEDER.

Des missions diversifiées

Le nouveau site de Combani compte environ une dizaine d'agents chaque jour et regroupe l'ensemble des missions classiques de la PMI. Le service organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes et des parents, qu'il s'agisse des consultations pré et post natales, de l'accueil des femmes en âge de procréer, de la contraception, de l'accompagnement des couples comme du suivi de lien social. Les consultations en faveur des enfants comprennent leur suivi de 0 à 6 ans, le développement psychomoteur de l'enfant, le suivi de croissance et l'accompagnement des familles. Des activités de planification et d'éducation familiales sont aussi prévues. Il existe un service d'éducation à la santé, une permanence de psychologue et une permanence pour le service du bureau petite enfance: suivi des assistantes maternelles.

Acoua

Une PMI nouvelle génération

Comme celle d'Acoua inaugurée le 25 octobre dernier en présence du secrétaire

HAUT DÉBIT POUR TOUS
Mayotte se modernise



d'Etat Adrien Tacquet (Lire la Voix du Département du n°8), cette PMI de « nouvelle génération » est dotée de locaux plus spacieux, avec possibilité de mettre en place des ateliers de travail pour les usagers, des ateliers d'éducation sur les différents thèmes de la santé, des ateliers d'éveil pour les enfants avec des jeux etc..., Un accès pour les personnes à mobilité réduite et un raccordement au réseau très haut débit ont été intégrés.

Un équipement structurant



L'implantation de cette structure au centre de l'île est un véritable plus pour les habitants de cette localité qui devaient se rendre dans les villages voisins pour les consultations. C'est également un moyen de désengorger Mamoudzou et de désenclaver en partie le sud de l'île. Le Conseil départemental vient d'ailleurs de mettre à la disposition du CHM, un foncier pour d'autres projets en cours notamment la construction d'un deuxième hôpital à Mayotte dans le centre de l'île. « Combani, c'est bien entendu, un poumon économique de Mayotte, un territoire de projet et cette PMI vient, en quelque sorte, étoffer le pôle de services publics constitué autour de la Maison du même nom » devait rappeler le président en présence du maire de Tsingoni et des conseillers du canton. L'ambition du Conseil départemental : celle d'améliorer qualitativement et quantitativement les services rendus à la population mahoraise.



Issa Issa Abdou, 4e vice-président en charge des affaires sociales

"Je suis très fier d'avoir contribué à ce grand chantier du mandat parce que les PMI sont les fers de lance de nos équipements médico-sociaux. Si nous n'avons pas encore pu inaugurer la PMI de Bandrélé, au regard des contraintes liées à la crise sanitaire, celle de Kani-Keli suivra dans les mois à venir. 3 PMI - Vahibé, Passamainty et Koungou et le CMS de Chiconi sont également en phase de chantier et leur réception est programmée l'année prochaine. Ces équipements jouent un rôle majeur et qui gagne à être encore connu auprès de la population. Elles sont en effet gratuites et ouvertes à toutes et tous."

Avec l'apparition des nouvelles technologies, Mayotte subit une mutation profonde vers le chemin de la modernité, celui d'une civilisation de consommation et de loisir.

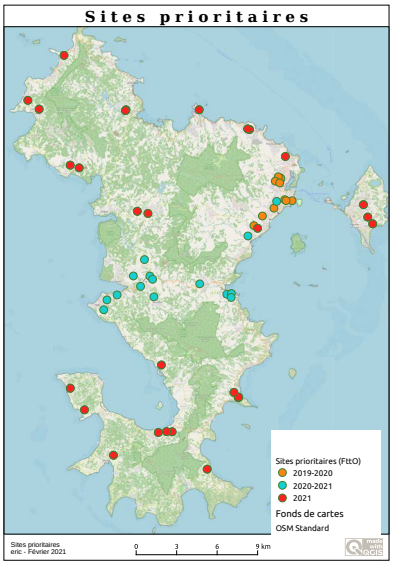


La population de Mayotte, composée entre 65 et 70 000 ménages, représente l'un des taux d'accroissement annuel le plus élevé de l'Outremer français avec 5.8 (pour mille). Cette population est caractérisée par une population très jeune à savoir que 70% des habitants ont moins de 25 ans. Cette hausse de naissance implique un niveau d'équipement numérique des foyers de plus en plus élevé, devenu un facteur démultiplicateur d'usages (PC, TVHD, photo numérique, consoles de jeux…) et une explosion des usages mobiles grâce au développement des terminaux compatibles 3G (Smartphones, tablettes…). De plus, l'arrivée de la pandémie du COVID-19, fait que le territoire se veut de plus en plus demandeur de la nouvelle technologie. En effet, les services numériques sont devenus un bien de consommation courante, un besoin qui croit avec sa population.

L'HARMONISATION DU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT PAR LA FIBRE OPTIQUE

Après avoir été raccordé au câble sous-marin LION2 de France Télécom Orange, en 2013, Mayotte possède le haut débit mais inégalement réparti sur le territoire. En effet, le nord, urbanisé et centre d'affaires, est plutôt bien couvert, alors que le sud est moins équipé.

A cet effet, pour le développement numérique et économique des 17 communes, le Conseil départemental avait lancé un marché public afin d'harmoniser la couverture de l'île en haut débit dans le sud (poser les 67 km de fibres optiques nécessaires) pour un investissement de 7 millions d'euros. Ainsi, le département s'est doté d'un schéma directeur territorial sur l'aménagement numérique (SDTAN) qui doit pallier ces déficiences et pour moderniser l'administration, en priorité dans le domaine de la santé, l'éducation nationale et les administrations.C'est en ce sens que le 7 décembre 2020, à Mronabéja dans la commune de Kani-Keli, dans le sud de l'île, le président du Conseil départemental, Soibahadine Ibrahim Ramadani a inauguré le réseau Très haut débit (THD) de la boucle locale optique sud. L'arrivée de la fibre optique terrestre déployée par le Département, s'est réalisée grâce au soutien de l'État et de l'Europe. Il a ainsi déclaré : *«C'est le premier fruit des actions engagées en matière du développement des infrastructures numériques publiques sur l'île. Et c'est une belle première récolte que nous tenions à partager ensemble».*



Le rythme encourageant, mais encore insuffisant, du

déploiement de la fibre optique à Mayotte va encore s'amplifier pour s'étendre dans les foyers et donner une chance à chaque mahorais d'accéder au très haut débit, ce qu'on appelle le FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie «Fibre optique jusqu'au domicile»), dans les prochaines années, conformément au Plan France très haut débit. L'enjeu est donc désormais de démocratiser l'accès au numérique pour tous les mahorais mais aussi de renforcer la modernisation de nos services publics.

Ce réseau conçu pour le département par le groupement Colas/FMprojet recouvre 29 km de fibre déployées dans le Sud, et rattrape quelques zones mal desservie dans le NORD pour 22 km. Ce sont aussi 65 km de fibre déployées pour les collèges, lycées, PMI, ZAE, et fin 2022, près de 116 km auront été déployés en tout. A l'horizon 2030, compte tenu du développement démographique et l'augmentation du trafic internet, la consommation moyenne de la population à Mayotte pourrait être de l'ordre de 2 à 6 Gbit/s, soit une multiplication par au moins 6.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE



En premier lieu la fibre optique permet d'obtenir des débits plus élevés. En effet, elle est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL). En second lieu elle offre des débits de meilleure qualité. Contrairement au réseau actuel, elle transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement ; elle est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui garantit une meilleure qualité.

En troisième lieu, elle offre des débits symétriques. A la différence du réseau actuel, les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) sur le réseau en fibre optique peuvent être aussi rapides que les flux descendants (du réseau vers l'utilisateur), ce qui permet le développement d'applications nouvelles comme le télétravail, le télé-enseignement, la télémédecine, la domotique… se développent chaque jour et permettent de maintenir le lien malgré les contraintes liées à cette pandémie.D'autres points favorables sont à noter, à savoir qu'elle permet un accès ultra-rapide à internet, elle permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D). Ainsi, l'arrivée du haut débit et à terme du très haut débit constitue un cycle vertueux d'innovation sur les services numériques, qui représentent une véritable source d'espoir lors de la crise sanitaire actuelle. Cet atout a été démontré lors de l'organisation du la CPRUP qui était organisée à Mayotte entièrement virtuelle, en visioconférence.

Afin de réussir au mieux ce projet d'envergure, le président encourage vers une concertation locale entre acteurs publics et privés, afin de rendre la plus fructueuse possible le développement du numérique de l'île.Le renforcement des infrastructures numériques à Mayotte est synonyme de nouvelles opportunités de développement économique, par l'émergence de services nouveaux autour du numérique tandis que des secteurs particuliers tels que le tourisme devront s'y appuyer pour prendre un nouvel essor : tels sont les défis qui sont devant nous tous. *« Et le Conseil départemental y aura pris et y prendra toute sa place ! »* a ajouté le président du Conseil départemental.

Vers un réseau ferré à mayotte



La solution ferroviaire pourrait à terme contribuer au désengorgement de l'île.

Mayotte est un petit archipel dont la population est répartie entre deux îles principales, la Grande-Terre et Petite-Terre. Avec ses 690 habitants au km², notre île enregistre, qui plus est, la densité de population la plus élevée de France, hors Île-de-France. Mayotte comptabilise, par ailleurs en 2020, une population scolaire de 100 000 élèves dont près de 26 000 sont concernés par le transport scolaire, un service qui représente près de 300 millions d'euros entre 2021 et 2026. Les élèves doivent, qui plus est, se lever très tôt et rentrer très tard en raison des embouteillages. La solution ferroviaire conjugue, au contraire, plusieurs atouts. Elle pourrait convenir à tous : les élèves, les salariés et toute personne est susceptible de l'emprunter dans des conditions de sécurité, de confort et des délais de trajet très courts. C'est aussi une solution pour le transit de marchandises que les autres modes de transport ne permettent pas. Le transport ferroviaire est un secteur qui a atteint un haut niveau de maturité dans les pays développés, après une période de déclin.

Le regain d'intérêt pour ce mode de transport s'explique par sa capacité à transporter d'énormes volumes de marchandises ou un nombre important de passagers avec une efficacité énergétique et de manière très écologique. Une délibération, annoncée par le président lors de ses Vœux, inscrit le train comme principal moyen de transport d'aujourd'hui et de demain dans le schéma d'aménagement régional (SAR), propose d'organiser une conférence avec des spécialistes et entreprises de renom dans le domaine ferroviaire. Des études d'opportunité et de faisabilité technique seront lancées en vue de permettre une prise de décision rapide et efficace. Un plan de financement est adopté.

Edité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte
8, Bd Halidi SÉLÉMANI, B.P. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX
Tél : 0269 63 60 60 / Fax : 0269 63 66 35
Mail : dir.com@cg976.fr - **www.cg976.fr**

Directeur de publication : M. Soibahadine Ibrahim Ramadani - Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie
Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-bé, Abhar Ali Charif, Assani Moussa, Marion Chateauneuf - Comité de lecture : Anrchidine Bacar Conception artistique : Saïd Ibrahim - Mise en page : Dayane Nourdine Photographies : Cg976, Banque d'image de Mayotte - Impression : Imprimah
Exemplaires : 3000 ex - Dépôt légal : mars-avril 2021
Issn : 2261-2408



Jadelhak Cheick-Ahmed,
ingénieur aéronautique et chef de projet

On dit que la valeur n'attend pas le nombre des années, c'est bien le cas pour Jadelhak Cheick-Ahmed, ingénieur aéronautique et chef de projet Airbus A220 chez Air Austral.

À seulement 24 ans, ce jeune homme a la lourde charge de piloter l'acquisition et la mise en ligne des nouveaux engins de la compagnie. S'il a atteint ce niveau de responsabilités, ce n'est pas le fruit du hasard, mais bien parce qu'à force de volonté et détermination, Jadelhak Cheick-Ahmed a su passer du rêve à la réalité.

Après un baccalauréat scientifique, option sciences de l'ingénieur au lycée de Kahani, dont il a fait partie de la première promotion, il entre en classe préparatoire aux Grandes écoles au lycée Lislet Geoffroy à Saint-Denis (Réunion). Après 2 années de travail intense il poursuit son parcours à l'Université de La Réunion, et en complément de sa 3ème année de licence, il obtient deux diplômes universitaires, en arabe et en physique.

Passionné d'aviation depuis petit, c'est en 2016 qu'il entame sa spécialisation dans l'aéronautique avec le passage d'un brevet d'initiation puis l'intégration de l'école d'ingénieur des sciences aérospatiales, Elisa Aerospace, dans les Hauts de France.

Ingénieur aéronautique diplômé en 2020, il est par ailleurs détenteur du certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique qui lui permet d'enseigner sa passion dans les collèges et lycées.

Intéressée par son parcours exemplaire, la Délégation de Mayotte à La Réunion a fait appel à lui dans le cadre de la 1ère Journée des diplômés mahorais à La Réunion, le 13 février dernier. Le jeune homme a pris plaisir à raconter son parcours et a délivré un message aux plus jeunes : *« essayez de repousser vos limites, lancez-vous des défis et ne vous reposez pas sur vos acquis »*. Flairant son potentiel, c'est suite à un stage pratique que la compagnie aérienne réunionnaise a proposé à Jadelhak Cheick-Ahmed d'intégrer son personnel en tant que chef de projet.

Sa devise au quotidien, il la tient de Saint Exupéry « L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».



Didier Daniel,
ancien Volontaire de Solidarité Internationale

Didier Daniel, 29 ans, est le premier Mahorais à avoir effectué une mission de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) via l'Antenne de France Volontaires à la Réunion.

Le jeune homme, qui a passé une partie de son enfance à Mtsamoudou, a quitté Mayotte à l'âge de 7 ans pour la Réunion, puis la métropole. Après l'obtention d'un master en marketing digital en alternance à Toulouse, il a travaillé pendant 1 an à Paris. C'est à cette période que son envie de partir à l'aventure a pris le dessus. *« Mon objectif, ce n'était pas de rentrer directement dans le monde du travail, mais de voyager un peu avant »*. Son parcours en apprentissage ne lui ayant pas offert l'opportunité de partir faire de semestre à l'étranger, à l'instar de ses camarades en formation initiale, il cherche un moyen de rattraper cette occasion. Didier postule alors pour un VSI avec France Volontaires, en découvrant que des missions allaient être pour la première fois proposées par Mayotte.Avant son volontariat à l'île Maurice, il décide de rentrer à Mayotte de juin à septembre 2019, ce qui lui permet de se ré-acclimater à la vie insulaire, à l'Océan Indien. *« L'idée était de redécouvrir Mayotte non plus en vacances mais dans l'objectif de m'installer ».* Il a également pu échanger avec le Conseil départemental, cofinanceur de sa mission (une plus grande indemnisation est attribuée aux VSI de Mayotte par rapport à la métropole), sur l'importance de véhiculer une image positive de Mayotte à l'étranger, et sur le poids de son retour d'expérience en tant que premier mahorais à bénéficier de ce dispositif.

« J'ai aimé ce rôle, j'aime mettre en avant mon île. »

Grâce à ce volontariat en tant que Chargé de mission – Web Content Manager au sein de Cap business Océan Indien, Didier s'est créé un important réseau : *« C'est idéal car c'est une association qui est en contact permanent avec le secteur privé»*. Il a pu accompagner un projet BtoB où il a côtoyé des chefs d'entreprises de tout l'Océan Indien, échanger avec différents acteurs de la coopération économique, consolider ses connaissances et gagner en compétences. Le VSI a donc donné la possibilité au jeune homme d'augmenter ses chances d'être recruté à l'avenir, en obtenant de précieuses recommandations lui ayant permis d'accéder au poste qu'il occupe aujourd'hui : Responsable de la formation continue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte.

« Si c'était à refaire je le referais sans hésiter. »



xxve Conférence des RUP à Mayotte, une présidence unanimement saluée

La XXVe Conférence des régions ultrapériphériques, organisée sous la présidence de Mayotte, en visioconférence (une première !) pour cause de crise sanitaire a tenu toutes ses promesses.

La session interne du 26 novembre a été introduite par le président Soibahadine Ibrahim Ramadani, avec "fierté pour Mayotte et sous le signe de l'adaptation, de l'innovation et du développement durable", et l'ensemble des intervenants - Etats Membres et régions ont salué cette présidence "efficace dans un contexte sanitaire très contraint", une présidence mahoraise, le flambeau avait été transmis en février 2020 par Saint-Martin, dont le vice-président Mohamed Sidi a retracé le bilan : plan de relance, attractivité, économie bleue, solidarité.... La déclaration finale, qui acte d'avancées concrètes (création d'une allocation spécifique pour les RUP, taux de cofinancement historique rétabli à 85 %...), a été adoptée avant la création de l'Association constitutive de la Conférence des présidents, avec une signature à distance (là encore une première). Place le lendemain à la session partenariale et à la transmission de la présidence au Gouvernement des Açores.

« Je suis très fier que cette présidence de la conférence des Présidents des RUP s'achève à Mayotte, au cœur du Canal du Mozambique. Cette partie du monde est, pleine de promesses. Mayotte représente, en ce sens, une vitrine incontournable de l'Europe dans le bassin océan indien » devait indiquer le président. Auparavant, un temps spécifique en présentiel avait réuni les maires et élus de Mayotte pour les associer à cet évènement, initialement prévu en présentiel avant la pandémie.